

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er novembre 2020

Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Madame la Ministre déléguée aux sports

### TousAntiCovid Stop! Halte ! Break! Ho ! Coup de Sifflet ! Matte ! Arrêt complet pour le sport amateur, loisir, santé et lien social

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Madame la Ministre déléguée aux sports,

Nos Présidents de ligue avec lesquels je suis en contact constant m'ont fait remonter la très grande inquiétude des dirigeants de clubs et le désespoir de beaucoup sur la survie de leurs associations.

Cette situation désastreuse m'est confirmée au quotidien par de nombreux présidents de départements et de clubs, ainsi que par les professeurs qui contactent la fédération par le numéro de téléphone dédié mis en place pour les accompagner en cette période.

Oui en effet, « **le sport n'est pas prioritaire** » CAR IL EST BIEN PLUS QUE CELA : il est essentiel à la vie, tant pour le corps et l'esprit, que pour le lien et la cohésion sociale. La France a besoin du sport et de son tissu associatif qui œuvrent sans compter et qui aujourd'hui se sentent lâchés voire méprisés par le gouvernement. La France a besoin du sport POUR TOUS, régulier et adapté, c'est « un Bien Commun » que l'État doit soutenir. Les nouvelles générations ont perdu de la capacité respiratoire, l'obésité est galopante, le goût de l'effort s'envole, le virtuel s'invite dans le réel par des actes inqualifiables, la tolérance, l'esprit d'équipe et la solidarité ne sont plus que ponctuels et bien souvent mis en scène sur les réseaux plutôt qu'en réalité. Nos clubs, déjà très précarisés, vont mourir ; ce ne sont pas des entreprises privées mais des entreprises humaines qui, si elles sont détruites, ne pourront peut-être jamais se reconstruire. L'engagement bénévole a besoin de reconnaissance, tout Maire proche de ses administrés le sait bien. Le Monde Sportif, nos disciplines ont toujours eu à cœur de défendre la santé des pratiquants, et vous savez mon engagement pour lutter contre toutes les activités dangereuses pour la santé et inversement pour développer celles qui donnent de beaux exemples éducatifs pour notre jeunesse. Le monde associatif fédéré a mis en place des protocoles sanitaires adaptés à toutes nos activités et les met à jour selon les directives gouvernementales. Nous ne voulons surtout pas « **être des foyers de développement du virus** » comme l'a dit Monsieur le Ministre de la Santé. Nous ne demandons pas d'ouvrir grandes nos portes mais d'autoriser une activité compatible et en cohérence avec les directives du gouvernement. Le sport est d'autant plus Éducation que votre gouvernement l'a intégré à l'Éducation Nationale.

En cohérence, nous vous demandons de calquer le sport sur l'école, ce qui est d'autant plus nécessaire que les activités de nos clubs sont en continuité des horaires scolaires

pour aider les parents qui travaillent. Pourquoi n'avoir pas encore calqué les ouvertures des clubs sportifs sur l'Éducation Nationale ?

Si l'école primaire peut rester ouverte, nos clubs devraient rester ouverts aux moins de 12 ans et poursuivre la même cohérence Monde de l'éducation / Monde associatif avec les collèges, les lycées puis les universités.

Si les clubs restaient ouverts aux moins de 12 ans, de nombreux clubs pourraient survivre.

Si vous maintenez la fermeture, celle-ci ne pourra excéder une période maximale de 2 semaines si l'on ne veut pas participer à des dommages irréversibles.

Les familles participent au financement du sport à plus de 50%. En effet les cotisations clubs et la licence fédérale générées par les familles (15€ par mois de cotisation plus la licence annuelle à environ 40€ en moyenne) produisent une ressource pour le sport de 3,5 milliards d'€ auxquels on doit ajouter l'engagement des bénévoles estimé entre 7 et 15 milliards d'€. Le monde associatif fédéral est à préserver ; il est une richesse. Il peut être présent là où aucune entreprise privée n'investirait, par exemple dans un club de 15 licenciés dans un village de notre France profonde.

Nous avons besoin de vous, **le monde économique et le monde associatif sont à sauver**, ils sont opérationnels et équipés pour lutter avec vous contre cette pandémie.

A Paris, le 01/11/2020

**Jean-Luc Rougé, Président de la FFJDA**

La FFJDA regroupe ½ million de licenciés répartis dans plus de 5400 clubs présents sur tout le territoire, 80% de notre population de licenciés ne fait pas de compétition, 50% ont moins de 12 ans.

Pour rappel Communiqué de Presse du 27 octobre 2020 :

La FFJUDO a élaboré depuis le début de la pandémie et en prévision de la rentrée de septembre des protocoles sanitaires adaptés à toutes les zones en alerte pour permettre une pratique dans la continuité de l'école à destination des publics mineurs.

Nos clubs sont les garants de la continuité d'une pratique encadrée, éducative, sportive et d'intérêt général. Leur action permet de préserver la santé physique et morale de nos jeunes licenciés tout en les familiarisant avec le respect des gestes barrières. Cet encadrement sécurisé permet de lutter contre des regroupements non contrôlés et s'inscrit dans la nécessaire lutte contre la pandémie. Nos clubs participent ainsi activement aux acquisitions de compétences des jeunes citoyens.

Nous saisissons le gouvernement pour protéger nos enfants, nos clubs et nos professeurs et permettre la poursuite de nos activités auprès des jeunes dans le strict respect des protocoles sanitaires mis en place avec les services de la Direction des sports.